

Evolution du stationnement payant du secteur Nordfeld

A partir d'aujourd'hui, la Ville de Mulhouse ajuste sa politique de stationnement. Le secteur Nordfeld passera au tarif « zone orange » et le stationnement aux abords de l'église Sainte-Geneviève deviendra payant.

A partir du 1^{er} juillet, l'ensemble du secteur Nordfeld passera du tarif « zone verte » (1€/h pendant 4h maximum) aux tarifs « zone orange ». Le stationnement s'élèvera à 2€ de l'heure pendant 2h maximum, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Cette modification des tarifs va permettre une rotation des véhicules et libérer des places de stationnement dans le quartier. L'objectif est de permettre une diminution du nombre de véhicules ventouses, un effet qui a pu être constaté lors des changements de tarification en zone orange dans les autres quartiers de la Ville. La volonté est également de libérer de l'espace pour les piétons.

Depuis le 27 mai et en amont de ces changements de tarification de stationnement, des travaux ont été réalisés afin de reprendre les voies de circulation détériorées, de mettre en place un marquage lisible et adapté et une signalisation réglementaire.

Abonnement résidentiel :

Le tarif du stationnement résidentiel en surface reste inchangé, le tarif en zone payante reste à 80€/an (23€/trimestre - 12€/mois - 3€/semaine). Celui-ci reste l'abonnement résidentiel le moins cher de France.

Il est possible de souscrire un abonnement en ligne sur [e-services.mulhouse@alsace.fr](mailto:services.mulhouse@alsace.fr) ou au service de la Direction Voirie et Conception urbaine au 34 rue Lefebvre muni des pièces justificatives nécessaires :

- Certificat d'immatriculation
- Avis d'imposition à la dernière taxe d'habitation

Des pièces justificatives supplémentaires peuvent être demandées selon les cas particuliers (véhicule de fonction, employé en mission, étudiant). La liste de l'ensemble des pièces justificatives à fournir est disponible sur le site mulhouse.fr

Liste des rues concernées par la modification de tarification :

- Rue de Bâle : entre la rue du Printemps et la rue de Zurich
- Rue Berthelot Marcelin
- Rue de Chalampé
- Rue Courte
- Rue de l'Est
- Boulevard de l'Europe : entre la rue de Metz et la rue Stalingrad
- Rue Flora
- Rue de Huningue
- Allée Nathan Katz : entre la rue du Nordfeld et la rue du Nouveau Bassin
- Rue de Landser
- Rue Laurent : entre la rue du Nordfeld et la rue du Printemps
- Rue Meininger Ernest
- Rue de Metz : entre l'avenue Roger Salengro et le boulevard de l'Europe
- Rue de Niffer
- Rue du Nouveau Bassin : entre l'allée Nathan Katz et la rue de Bâle
- Rue du Port
- Rue du Printemps
- Rue Sainte-Geneviève
- Avenue Salengro Roger : entre la rue de Metz et la rue Elles
- Rue Salvator
- Rue de Stalingrad : entre le boulevard de l'Europe et la rue de Bâle
- Rue de Tunis
- Rue de Village Neuf
- Rue Zuber
- Rue de Zurich

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

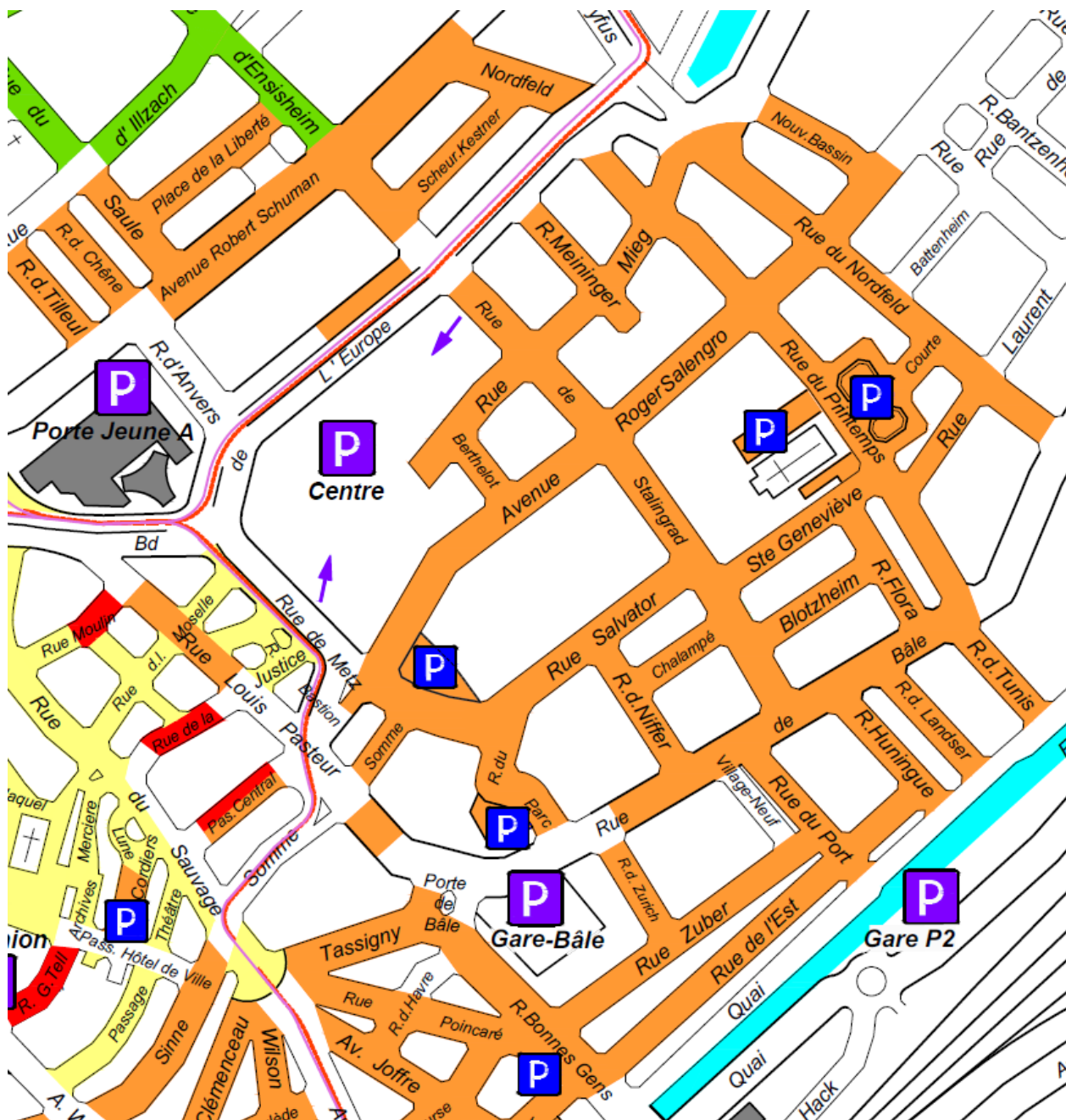
Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/

Carte du stationnement du secteur à partir du 1^{er} juillet 2024



Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 mulhouse.fr/fr/espace-presse/